

INFORMATIONS GENERALES "EOBD" :

Le système "EOBD" a été rendu obligatoire par la directive Européenne 98/69/CE depuis l'année modèle 2000 pour les nouveaux types "injection d'essence" vendus en Europe.

Il est depuis ce temps, étendu progressivement à tous les modèles essence et Diesel. Les caractéristiques EOBD sont officiellement reprises à partir des normes de la société Américaine des ingénieurs de l'automobile (SAE). Quatre protocoles de transmission peuvent être utilisés : VPW, PWM, ISO 9141, et ISO 14230.

L'essentiel de la norme est obligatoire en ce qui concerne les paramètres de fonctionnement du moteur pouvant avoir une influence quelconque sur les rejets polluants.

Les constructeurs peuvent cependant aller au delà de la norme notamment en ce qui concerne les messages codés de dysfonctionnement.

L'outil d'analyse générique EOBD est également normalisé, et son utilisation est tout à fait primordiale pour obtenir la majeure partie des données de n'importe quel véhicule construit ou vendu en Europe.

Il peut cependant y avoir des cas où les données que vous recherchez soient définies par le constructeur qui doit cependant s'en tenir strictement à la norme, il est donc relativement facile de les retrouver (notamment la signification des codes d'erreur qui sont eux aussi normalisés).

La norme SAE J1979 définit 9 modes. Chaque mode étant affecté à des fonctions spécifiques comme suit :

MODE 1:

Ce mode contient un grand nombre de données élémentaires parfaitement définies :

- Vitesse du véhicule,
- Régime de rotation moteur,
- Mode de régulation du dosage carburant.
- Tensions de capteur à Oxygène (sondes Lambda),
- Températures, Pressions.....etc

MODE 2 :

Ce mode recherche les données instantanées sur défaut. Ces données sont un sous-ensemble des éléments en mode 1, mais ont été enregistrées à un moment antérieur où un code défaut est apparu.

MODE 3 :

Ce mode affiche les codes défaut (codes d'erreur) également appelés "codes P" (Powertrain : groupe motopropulseur).

MODE 4 :

Ce mode annule les codes défauts (il efface également toutes les autres données enregistrées, telles que les données instantanées sur défaut enregistrées en mode 2).

MODE 5:

Ce mode affiche les résultats des essais d'autocontrôle des capteurs à Oxygène (sondes Lambda).

MODE 6 :

Affiche les données d'autocontrôle des systèmes qui ne sont pas constamment surveillés.

MODE 7:

Ce mode enregistre les données des systèmes sous surveillance constante. Il utilise le même format que des codes défaut, mais l'information n'est disponible qu'après un cycle de déplacement normalisé EOBD.

MODE 8 :

Surveillance d'autres composants embarqués : ce mode est actuellement peu utilisé, la norme n'étant pas impérative à ce sujet.

MODE 9 :

Informations sur le véhicule (VIN), telles que version du logiciel.....etc

NOTE :

- Tous les véhicules ne gèrent pas l'intégralité des Neuf modes.